

LIBAN.

**Une enquête doit être ouverte
sur les homicides de civils
libanais par les forces
israéliennes dans le sud du
Liban**

Index AI : MDE 02/007/00

Amnesty International réclame l'ouverture d'une enquête sur les conditions dans lesquelles des civils libanais ont été tués dans le sud du Liban lors du retrait des Forces de défense d'Israël (FDI) et de l'effondrement de l'Armée du Liban-Sud (ALS), milice auxiliaire d'Israël.

Les informations recueillies par l'Organisation, entre autres au cours d'une mission d'enquête dans le sud du Liban, laissent à penser que, les 22 et 23 mai 2000, les forces israéliennes ont ouvert le feu à quatre reprises au moins sur des civils libanais depuis des chars stationnés du côté israélien de la frontière, tuant quatre personnes et en blessant plusieurs autres. Ces faits sont exposés en détail dans un rapport publié ce jour.

Amnesty International indique : « Si ces attaques visaient délibérément

des civils, l'armée israélienne s'est rendue coupable de crimes de guerre et les responsables doivent être traduits en justice.

« Ces homicides ont été commis après le retrait des FDI et de l'ALS, en l'absence d'activités militaires hostiles, alors que de nombreux civils libanais se déplaçaient pour célébrer le retrait israélien et leur retour dans leurs villages. Les victimes semblent avoir toutes été prises pour cible sans sommations préalables. »

L'Organisation a écrit au Premier ministre israélien pour réclamer l'ouverture d'une enquête approfondie sur ces faits. Les autorités israéliennes doivent traduire en justice tous les responsables d'atteintes graves au droit de la guerre et indemniser les victimes de tels agissements.

Le 22 mai, un homme et un adolescent de seize ans ont été tués sur une route située face au village

israélien de Manara. Au moment de l'attaque, plusieurs centaines de civils, dont des enfants, ainsi que des individus armés circulaient à pied ou en voiture sur cette route pour célébrer le retrait israélien et le retour des villageois dans le sud du Liban. Selon des témoins, Abd el Karim Assaf, un jeune homme de vingt-deux ans originaire de Mays al Jabal, a trouvé la mort après qu'un obus de mortier tiré sans sommation par un char israélien a atteint la Mercedes à bord de laquelle il se trouvait. Cinq autres passagers du véhicule ont été blessés. Peu après, un autre obus de mortier a explosé à proximité d'un pick-up qui

Le 23 mai, Abd el Rahman (Abed) Taqqush a été tué sur cette même portion de route en face du village de Manara où les deux autres attaques meurtrières avaient eu lieu la veille. Selon des témoins, dont certains se trouvaient à côté de la voiture lorsqu'elle a été touchée et d'autres regardaient depuis Manara, un char israélien a tiré sur le véhicule en stationnement à l'intérieur duquel Abed Taqqush était en train de téléphoner. Cette attaque a été suivie

s'approchait de la Mercedes en flammes ; Ibrahim Maruni, seize ans, originaire de Shaqrah a été tué.

Plus tard dans la journée du 22 mai, Salman Rammal a été tué dans le village libanais d'Adaysah par des tirs provenant apparemment d'un char stationné à la frontière israélienne, non loin du village israélien de Misgav Am. Selon des témoins, cet homme manœuvrait un bulldozer pour détruire un barrage routier de l'ALS après le départ de celle-ci. Plusieurs dizaines de personnes célébrant le retrait israélien entouraient Salman Rammal lorsqu'il a été tué.

de rafales de mitraillettes visant apparemment des civils parmi lesquels figuraient des journalistes étrangers qui s'étaient réfugiés dans un immeuble voisin.

Les lois de la guerre énoncées dans les Conventions de Genève de 1949 et dans les deux Protocoles facultatifs de 1977 prohibent expressément les attaques directes contre les civils ou contre des objectifs civils, y compris à titre de représailles. Elles prohibent également les attaques qui ne font

pas de distinction entre les cibles civiles et militaires ainsi que celles qui, bien que dirigées contre un objectif militaire légitime, ont un impact disproportionné sur des civils ou sur des objectifs civils.?

Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le service de presse d'Amnesty International à Londres au 44 20 7413 5566 ou au Liban (téléphone mobile) 961 358 2886.